

165/2018 - 23 octobre 2018

Deuxième trimestre 2018

## Déficit public désaisonnalisé de la zone euro en baisse à 0,1% du PIB

En baisse à 0,3% du PIB dans l'UE28

Au deuxième trimestre 2018, le ratio du déficit public par rapport au PIB, corrigé des variations saisonnières, s'est établi à 0,1% dans la **zone euro** (ZE19), en baisse par rapport au premier trimestre 2018 où il se situait à 0,2%. Il s'agit du déficit le plus faible enregistré depuis le début des séries chronologiques comparables (2002). Dans l'**UE28**, le ratio du déficit public par rapport au PIB s'est établi à 0,3%, contre 0,5% au trimestre précédent. Il s'agit également du déficit le plus bas depuis le début des séries chronologiques comparables (2002).

Ces données sont publiées par **Eurostat, l'office statistique de l'Union européenne**.

### Recettes, dépenses et excédent/déficit publics dans la zone euro et dans l'UE, corrigés des variations saisonnières\*

(en % du PIB)	T2 2016	T3 2016	T4 2016	T1 2017	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	T2 2018
<b>ZE19</b>									
Excédent (+) / déficit public (-)	-1,6	-1,7	-1,0	-1,1	-1,4	-0,8	-0,6	-0,2	-0,1
Recettes totales	46,0	46,1	46,2	46,2	45,9	46,0	46,1	46,2	46,2
Dépenses totales	47,6	47,8	47,2	47,3	47,3	46,7	46,7	46,5	46,3
<b>UE28</b>									
Excédent (+) / déficit public (-)	-1,7	-1,8	-1,1	-1,0	-1,5	-0,9	-0,5	-0,5	-0,3
Recettes totales	44,6	44,8	44,8	44,9	44,6	44,7	45,0	44,8	44,9
Dépenses totales	46,3	46,6	45,9	45,9	46,1	45,5	45,5	45,4	45,2

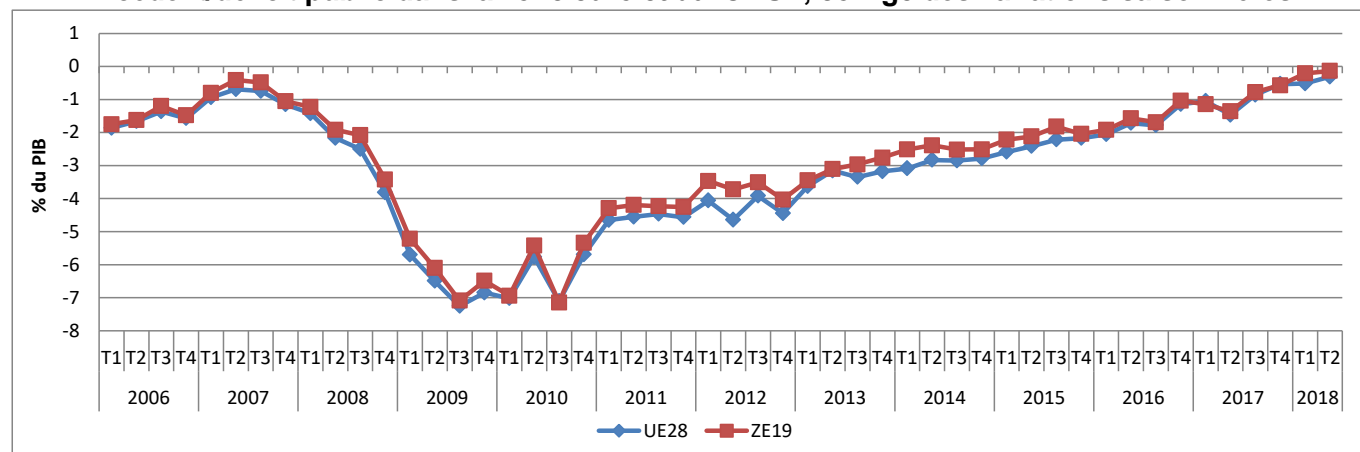
\* corrigées des variations saisonnières et des effets de calendrier. Données résultant d'une combinaison d'estimations nationales et d'Eurostat.

### Recettes et dépenses publiques de la zone euro et de l'UE28

Au deuxième trimestre 2018, les recettes publiques totales se sont établies dans la **zone euro** à 46,2% du PIB, stables par rapport au premier trimestre 2018. Les dépenses publiques totales dans la **zone euro** se sont quant à elles établies à 46,3% du PIB, en baisse par rapport au trimestre précédent (46,5%).

Dans l'**UE28**, les recettes publiques totales ont représenté 44,9% du PIB au deuxième trimestre 2018, contre 44,8% au premier trimestre 2018. Les dépenses publiques totales dans l'**UE28** se sont quant à elles établies à 45,2% du PIB, contre 45,4% au trimestre précédent.

### Excédent/déficit public dans la zone euro et dans l'UE, corrigés des variations saisonnières\*



\* corrigées des variations saisonnières et des effets de calendrier. Données résultant d'une combinaison d'estimations nationales et d'Eurostat.

## Informations géographiques

La **zone euro** (ZE19) comprend la Belgique, l'Allemagne, l'Estonie, l'Irlande, la Grèce, l'Espagne, la France, l'Italie, Chypre, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, l'Autriche, le Portugal, la Slovaquie, la Sloveenie, la Slovaquie et la Finlande.

L'**Union européenne** (UE28) comprend la Belgique, la Bulgarie, la Tchéquie, le Danemark, l'Allemagne, l'Estonie, l'Irlande, la Grèce, l'Espagne, la France, la Croatie, l'Italie, Chypre, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, la Hongrie, Malte, les Pays-Bas, l'Autriche, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, la Slovaquie, la Sloveenie, la Slovaquie, la Finlande, la Suède et le Royaume-Uni.

## Méthodes et définitions

Les données pour les agrégats zone euro et UE sont corrigées par Eurostat des variations saisonnières et des effets de calendrier en utilisant une approche indirecte (par pays) pour les recettes et dépenses publiques totales. Tant les recettes que les dépenses présentent une tendance saisonnière marquée. L'excédent (+) / déficit (-) provient indirectement des transactions mentionnées ci-dessus. Pour les données relatives au PIB, le PIB corrigé des variations saisonnières et des effets de calendrier est utilisé. Sur une base volontaire, la plupart des pays fournissent également et autorisent Eurostat à publier leurs propres estimations des données corrigées des variations saisonnières et des effets de calendrier en matière de recettes et dépenses publiques totales.

Des métadonnées détaillées sur l'ajustement saisonnier sont disponibles dans [Statistics Explained](#).

Les comptes trimestriels non-financiers des administrations publiques utilisent des concepts qui sont pleinement conformes à la méthodologie fixée dans le Système européen des Comptes (SEC 2010) tout comme le concept de déficit/excédent public utilisé dans le cadre de la procédure concernant les déficits excessifs. Les données annuelles relatives à la procédure concernant les déficits excessifs, qui seront notifiées par les États membres en avril 2019, sont l'objet d'une vérification approfondie de la part d'Eurostat, qui peut conduire à une révision des données trimestrielles précédemment publiées.

Les données trimestrielles sur le PIB fournies par les États membres de l'UE sont les plus récentes. À l'exception des mises à jour, les données trimestrielles non corrigées des variations saisonnières de l'excédent/déficit public sont cohérentes avec les données annuelles; des différences peuvent se produire entre la somme des données trimestrielles non corrigées des variations saisonnières et les données annuelles en raison d'effets de taux de change. Pour des raisons techniques, il peut aussi y avoir des différences entre la somme des données trimestrielles corrigées des variations saisonnières et les données annuelles du PIB. De même, des différences peuvent avoir lieu entre les données trimestrielles et annuelles du PIB.

Les écarts entre la donnée de l'excédent (+)/déficit (-) et le résultat de l'opération recettes totales - dépenses totales sont dus aux arrondis.

Note pays Chypre:

La capacité ou le besoin de financement pour le deuxième trimestre de 2018 ne comprend aucun impact de la restructuration de la Cyprus Cooperative Bank Ltd (CCB) – de la vente des bons actifs de la CCB et l'intégration ultérieure de la structure de défaillance financière publique restante dans les comptes des administrations publiques. Un impact de 2 350 millions d'euros sur la dette brute des administrations publiques (pas sujet à discussion) a été inclus au deuxième trimestre de 2018. Vu la complexité de cette opération et le besoin d'informations détaillées qui en résulte, le moment exact de l'enregistrement dans les opérations 2018 avec l'impact supplémentaire sur la dette ainsi que l'impact probable sur le déficit, sont toujours en cours d'examen par les autorités statistiques chypriotes et Eurostat.

## Plus d'informations

[Comptes trimestriels des administrations publiques](#) dans "Statistics Explained".

[Comptes trimestriels non-financiers des administrations publiques](#).

Des données supplémentaires sont disponibles dans la [publication sur les statistiques trimestrielles des finances publiques](#).

SEC 2010: [Règlement \(UE\) 549/2013 relatif au système européen des comptes nationaux et régionaux](#).

Dernier [communiqué de presse](#) sur la dette et le déficit publics.

[Calendrier de diffusion](#) des €-indicateurs d'Eurostat.

Publié par: **Service de presse d'Eurostat**

**Baiba GRANDOVSKA**

Tél: +352-4301-33 444

[eurostat-pressoffice@ec.europa.eu](mailto:eurostat-pressoffice@ec.europa.eu)

 [ec.europa.eu/eurostat](http://ec.europa.eu/eurostat)

 [@EU Eurostat](https://twitter.com/EU_Eurostat)

 [EurostatStatistics](https://www.facebook.com/EurostatStatistics)

Plus d'informations sur les données:

**Laura WAHRIG**

**Lukas RUCKA**


**Elvira GOEBEL**

**Floris JANSEN**

**Kurt WASS**

Tél: +352 4301 37 687

[estat-stpfs-data@ec.europa.eu](mailto:estat-stpfs-data@ec.europa.eu)

 **Demandes média:** Eurostat media support / Tél: +352-4301-33 408 / [eurostat-mediasupport@ec.europa.eu](mailto:eurostat-mediasupport@ec.europa.eu)

**Excédent/déficit publics par État membre, corrigés des variations saisonnières\***

	en % du PIB									Variation par rapport au trimestre précédent, en pp du PIB							
	T2 2016	T3 2016	T4 2016	T1 2017	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	T2 2018	T3 2016	T4 2016	T1 2017	T2 2017	T3 2017	T4 2017	T1 2018	T2 2018
<b>ZE19</b>	-1,6	-1,7	-1,0	-1,1	-1,4	-0,8	-0,6	-0,2	<b>-0,1</b>	-0,1	0,7	-0,1	-0,2	0,6	0,2	0,4	<b>0,1</b>
<b>UE28</b>	-1,7	-1,8	-1,1	-1,0	-1,5	-0,9	-0,5	-0,5	<b>-0,3</b>	-0,1	0,6	0,1	-0,4	0,6	0,3	0,0	<b>0,2</b>
<b>Belgique</b>	-2,4	-2,7	-1,3	-0,9	-1,2	-0,6	-0,8	-0,1	<b>0,7</b>	-0,3	1,4	0,4	-0,4	0,6	-0,2	0,7	<b>0,9</b>
<b>Bulgarie</b>	0,5	-0,2	-0,9	1,8	-0,2	2,2	1,4	1,5	<b>1,5</b>	-0,7	-0,6	2,7	-2,0	2,4	-0,8	0,1	<b>0,0</b>
<b>Tchéquie</b>	0,7	0,7	0,7	1,2	1,6	1,3	2,1	1,7	<b>1,5</b>	0,0	0,0	0,5	0,4	-0,3	0,8	-0,4	<b>-0,2</b>
<b>Danemark</b>	-0,5	-0,9	1,2	1,2	0,6	0,6	2,0	-0,6	<b>-0,4</b>	-0,4	2,1	0,0	-0,6	-0,1	1,4	-2,6	<b>0,3</b>
<b>Allemagne</b>	0,8	0,5	1,6	1,3	0,2	1,5	1,2	2,3	<b>2,4</b>	-0,3	1,1	-0,4	-1,1	1,3	-0,2	1,1	<b>0,2</b>
<b>Estonie</b>	0,2	-0,3	-1,1	-0,3	-0,9	-0,5	-0,1	-0,8	<b>0,5</b>	-0,5	-0,8	0,8	-0,6	0,4	0,4	-0,7	<b>1,4</b>
<b>Irlande</b>	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
<b>Grèce</b>	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
<b>Espagne</b>	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
<b>France</b>	-3,6	-3,7	-3,2	-3,1	-2,4	-3,1	-2,1	-2,4	<b>-2,5</b>	-0,2	0,5	0,1	0,6	-0,6	1,0	-0,3	<b>0,0</b>
<b>Croatie</b>	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
<b>Italie</b>	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
<b>Chypre</b>	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:	:
<b>Lettonie</b>	-0,2	0,4	-0,4	-1,3	2,1	-1,1	-1,8	1,0	<b>2,5</b>	0,6	-0,8	-0,8	3,3	-3,1	-0,7	2,8	<b>1,5</b>
<b>Lituanie</b>	0,5	-0,3	0,5	0,6	0,4	0,5	0,0	0,7	<b>1,2</b>	-0,8	0,7	0,1	-0,2	0,1	-0,6	0,7	<b>0,5</b>
<b>Luxembourg</b>	1,4	1,4	2,3	0,9	2,0	2,3	0,4	1,4	<b>2,3</b>	0,0	0,9	-1,4	1,2	0,2	-1,9	1,1	<b>0,9</b>
<b>Hongrie</b>	-0,7	0,7	-7,1	2,5	-1,5	-4,2	-5,4	-0,9	<b>-0,4</b>	1,4	-7,8	9,7	-4,0	-2,7	-1,2	4,5	<b>0,6</b>
<b>Malte</b>	0,5	1,3	1,4	3,6	2,7	4,2	2,9	3,7	<b>4,9</b>	0,7	0,1	2,2	-0,9	1,5	-1,3	0,7	<b>1,2</b>
<b>Pays-Bas</b>	0,5	0,4	0,9	1,1	0,9	1,3	1,8	2,3	<b>2,1</b>	-0,1	0,6	0,2	-0,2	0,4	0,5	0,5	<b>-0,2</b>
<b>Autriche</b>	-0,6	-1,1	-2,4	0,2	-1,9	-0,3	-0,7	0,6	<b>1,2</b>	-0,4	-1,3	2,6	-2,1	1,6	-0,4	1,2	<b>0,6</b>
<b>Pologne</b>	-2,4	-2,6	-1,9	-2,2	-1,6	-1,3	-0,7	-0,9	<b>-0,7</b>	-0,2	0,7	-0,3	0,6	0,3	0,6	-0,2	<b>0,2</b>
<b>Portugal</b>	-2,3	-3,6	0,0	-9,3	-1,5	0,5	-1,6	-0,6	<b>-2,7</b>	-1,2	3,6	-9,3	7,8	2,0	-2,1	1,0	<b>-2,1</b>
<b>Roumanie</b>	-2,8	-2,4	-3,8	-2,3	-3,9	-2,9	-2,2	-3,7	<b>-2,2</b>	0,3	-1,4	1,6	-1,6	1,0	0,6	-1,4	<b>1,5</b>
<b>Slovénie</b>	-1,0	-1,9	-2,3	0,0	0,2	-0,1	0,2	1,5	<b>0,9</b>	-0,9	-0,4	2,3	0,2	-0,3	0,3	1,3	<b>-0,6</b>
<b>Slovaquie</b>	-2,5	-2,1	-1,9	-1,4	-1,0	-1,5	0,6	-0,9	<b>-0,9</b>	0,4	0,2	0,5	0,4	-0,6	2,1	-1,5	<b>0,0</b>
<b>Finlande</b>	-2,1	-1,0	-1,9	-1,6	0,0	-1,8	0,6	-0,5	<b>-0,9</b>	1,1	-0,9	0,3	1,6	-1,9	2,4	-1,1	<b>-0,4</b>
<b>Suède</b>	1,0	1,2	1,2	1,6	1,3	1,4	1,7	0,9	<b>1,3</b>	0,2	0,0	0,4	-0,3	0,1	0,3	-0,9	<b>0,4</b>
<b>Royaume-Uni</b>	-3,3	-3,0	-2,2	-1,1	-3,1	-1,8	-1,2	-1,9	<b>-1,8</b>	0,3	0,8	1,1	-2,0	1,4	0,5	-0,7	<b>0,1</b>
<b>Suisse</b>	0,2	0,3	0,6	0,9	1,2	1,4	1,5	1,1	<b>1,1</b>	0,1	0,3	0,3	0,3	0,2	0,1	-0,4	<b>0,0</b>

\* corrigées des variations saisonnières et des effets de calendrier. Données pour l'UE et pour la zone euro résultant d'une combinaison d'estimations nationales et d'Eurostat.

: donnée confidentielle ou estimée par Eurostat.

Les données sources sont consultables [ici](#).